

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_080 : CONVENTION D'INITIALISATION DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2026

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Mesdames Anne-Marie ROSÉ, Christine TAMBORINI, Martine LASSERRE,
Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE et Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Geneviève MARTY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 43

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_080 : CONVENTION D'INITIALISATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2026

Pilote : FINANCEMENTS EXTERIEURS/QUALI

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'Etat a proposé fin 2020 à chaque territoire de formaliser un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) sur la durée du mandat. Les CRTE ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires. Ces nouveaux contrats ont pour ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants entre l'État et les collectivités.

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a répondu favorablement à la proposition de l'Etat de formaliser un CRTE sur le périmètre communautaire et d'y intégrer les contrats existants (contrat de transition écologique 2019-2022 et programme action cœur de ville 2018-2022).

La convention d'initialisation proposée en annexe engage formellement la communauté d'agglomération dans le processus d'élaboration de ce nouveau contrat.

Cette convention d'initialisation pose les principes suivants :

- Les cosignataires s'engagent à partager le projet de territoire et les enjeux qui en découlent.

- Les cosignataires s'accordent pour que ce futur CRTE du Grand Albigeois prenne en compte les objectifs du projet du territoire en vigueur ainsi que les orientations des documents de planification et de programmation existants (PLUi, SCOT, PLH en cours de révision, PDU, PCAET en cours d'élaboration...).

- Les cosignataires s'engagent à travers ce protocole à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

- Une première phase de programmation financière du CRTE est engagée.

Les signataires s'engagent à étudier le financement, dans la phase préparatoire du CRTE, d'actions pouvant démarrer en 2021.

- La gouvernance pressentie pour le CRTE est précisée.

- Un comité de pilotage est mis en place, sous la coprésidence du Préfet et de la Présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
 - Des comités techniques chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du CRTE pourront être réunis en amont.
 - Les autres signataires ou partenaires du CRTE (Région, Département, communes...) seront invités au comité de pilotage et aux travaux préparatoires.
 - Les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les représentants de la société civile et notamment les partenaires signataires de la charte d'engagement du contrat de transition écologique. Les signataires s'accordent sur l'importance de la concertation avec les acteurs du territoire. Le conseil de développement de l'Albigeois notamment sera associé au comité des partenaires du CRTE.
- Le calendrier d'élaboration du CRTE 2021-2026 est défini.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois s'engage auprès de l'Etat à formaliser un CRTE d'ici la fin 2021.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG en date du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique,

VU l'avis du Bureau communautaire du 1^{er} juin 2021,

VU le projet de convention d'initialisation du contrat de relance et de transition écologique du Grand Albigeois 2021-2026,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention d'initialisation du contrat de relance et de transition écologique du Grand Albigeois 2021-2026.

AUTORISE madame la présidente à signer ladite convention et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL